



MINISTÈRE DE LA CULTURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 23/10/2020

KENGO KUMA, LAURÉAT DU CONCOURS D'ARCHITECTURE PORTANT SUR LA CONSTRUCTION D'UNE GALERIE CONTEMPORAINE PROTÉGEANT LE PORTAIL POLYCHROME DE LA CATHÉDRALE D'ANGERS

Roselyne Bachelot-Narquin, ministre de la Culture se réjouit du choix de l'architecte Kengo Kuma pour la construction d'une galerie contemporaine de protection du portail occidental de la cathédrale d'Angers.

La cathédrale Saint-Maurice d'Angers dispose d'un portail occidental sculpté datant du XII^e siècle, qui était protégé par une galerie construite dans le premier tiers du XIII^e siècle, démolie en 1807. En 2009, des travaux de nettoyage du portail ont révélé des vestiges de polychromies médiévales et modernes qui ont fait l'objet d'une ambitieuse campagne d'études puis d'une restauration exemplaire conduites par la direction régionale des affaires culturelles (DRAC) des Pays de la Loire. Ce portail apparaît désormais comme un des rares témoignages de la polychromie des cathédrales au Moyen Âge.

Seule la construction d'une nouvelle protection pérenne permettrait de préserver durablement cet ensemble exceptionnel. Après plusieurs études historiques et archéologiques, les données recueillies n'ont pas été jugées suffisantes pour envisager une reconstitution à l'identique de la galerie ancienne. C'est pourquoi la Commission nationale du patrimoine et de l'architecture du ministère de la Culture a validé, le 4 juillet 2019, un projet inédit de création d'une galerie contemporaine protégeant le portail sur la façade occidentale de la cathédrale médiévale.

Le 13 octobre 2020, le jury composé du préfet du Maine-et-Loire, du maire d'Angers, de l'évêque d'Angers, du directeur régional des affaires culturelles des Pays de la Loire, de la directrice de l'Opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la culture (OPPIC), d'un représentant de la direction générale des patrimoines du ministère de la Culture et de personnalités qualifiées, architectes et historienne de l'art médiéval, a analysé les projets des cinq équipes d'architectes qui avaient été sélectionnées.

Le projet présenté par Kengo Kuma, architecte japonais de renommée internationale, a été classé premier. La construction contemporaine qu'il a imaginée répond parfaitement aux attendus du concours : elle s'intègre harmonieusement à un bâtiment patrimonial majeur et plus largement à son contexte urbain, tout en assurant la protection du portail de la cathédrale et de ses polychromies anciennes.

Kengo Kuma, né en 1954, est un architecte japonais dont l'agence dispose de deux antennes, à Tokyo et Paris. Il a récemment mené la construction du stade olympique de Tokyo (inauguré en décembre 2019). Sensible au dialogue entre l'architecture et le patrimoine historique ou naturel, il est chargé notamment, en France, de l'extension du musée Albert Kahn (Boulogne-Billancourt) et de la restauration de ses jardins (en cours de chantier).

Ministère de la Culture

Délégation à l'information
et à la communication
Tél : 01 40 15 83 31
Mél : service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr



MINISTÈRE DE LA CULTURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Les équipes d'architectes non retenues à l'issue de ce concours sur esquisse ont chacune proposé des projets de grande qualité, s'appuyant tant sur le contexte urbain que sur les grands enjeux liés à un édifice patrimonial tel qu'une cathédrale.

Il s'agit des projets de :

- Rudy Ricciotti, Grand prix national de l'architecture 2006 ;
- Philippe Prost, architecte et urbaniste ;
- Pierre-Louis Faloci, Equerre d'argent 1996, Grand prix national de l'architecture 2018 ;
- Bernard Desmoulin, Equerre d'argent 2009.

Roselyne Bachelot-Narquin félicite Kengo Kuma et son équipe pour la qualité de leur travail et salue cette démarche inédite, s'agissant d'une cathédrale, qui démontre une nouvelle fois la fécondité du dialogue entre création contemporaine et patrimoine.

Ministère de la Culture

Délégation à l'information
et à la communication
Tél : 01 40 15 83 31
Mél : service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr